

## Analyse

### Une politique économique pour la deuxième vague

**La Suisse traverse actuellement la deuxième vague de la pandémie de Covid-19. La propagation du virus et les mesures de politique sanitaire correspondantes continuent de poser des défis majeurs à l'économie. Dans sa dernière étude, Avenir Suisse tire les enseignements de la première vague et indique ce qu'il faudrait faire maintenant – mais aussi ce qu'il ne faudrait pas faire.**

La réponse de la politique économique à la crise du Coronavirus en Suisse a jusqu'à présent reposé sur trois piliers : le chômage partiel, les allocations pour perte de gain pour les indépendants et les crédits transitoires garantis par la Confédération. Ces instruments, qui reposent sur des institutions établies, ont tous un large impact et ont été adaptés à la situation extraordinaire rapidement et sans bureaucratie lors de la première vague. Toutefois, des erreurs ont été commises dans le feu de l'action et les mesures présentent des inconvénients, particulièrement perceptibles à long terme. Avenir Suisse recommande donc d'améliorer les instruments existants de façon ciblée au lieu de fausser les processus d'ajustement économique avec de nouvelles contributions à fonds perdus.

#### Revoir les mesures relatives au marché du travail...

Par exemple, l'extension de l'allocation pour perte de gain pour les travailleurs indépendants est une solution trop simple. Il conviendrait plutôt d'envisager une nouvelle approche en deux étapes pour faciliter l'accès aux liquidités des travailleurs indépendants : les entrepreneurs disposant d'un deuxième ou troisième pilier pourraient être autorisés à effectuer un retrait anticipé de leurs avoirs de vieillesse, tandis que les personnes à faibles revenus pourraient bénéficier d'une allocation pour perte de gain réduite, liée à leur chute de chiffre d'affaires.

Cette solution, qui serait clairement limitée dans le temps, permettrait aux travailleurs indépendants bien rémunérés les années précédant la crise de se procurer les liquidités nécessaires par le biais de leur épargne privée de prévoyance. Dans le même temps, il convient d'éviter que les travailleurs indépendants qui n'ont pas pu se constituer de réserves en raison de faibles revenus, mais qui étaient auparavant financièrement indépendants grâce à leur emploi, ne glissent vers l'aide sociale pendant la crise sanitaire.

Alors que de nouvelles solutions sont nécessaires pour les indépendants, le chômage à temps partiel devrait s'appuyer sur des concepts qui ont fait leurs preuves. Ainsi, les procédures, le cercle des bénéficiaires et les délais de carence pour le chômage partiel devraient rapidement revenir à la normale. Plus longtemps la Confédération s'appuiera sur des exemptions dans ce domaine, plus le préjudice économique sera important. L'aide actuelle entrave le processus de transformation économique, et les changements structurels nécessaires sont retardés à coûts de plusieurs milliards de francs.

#### ...et mettre en place un programme de crédit adapté au Covid-19.

Comme pour la première vague, de nombreuses entreprises auront probablement besoin de liquidités supplémentaires lors de la deuxième. A cet effet, Avenir Suisse propose l'octroi temporaire d'une nouvelle tranche de cautionnements solidaires liés au Covid-19. Les contributions à fonds perdus ne sont

en revanche pas la bonne approche. Elles conduisent à l'interventionnisme politique dans les activités du secteur privé.

Contrairement au subventionnement d'entreprises individuelles en cas de rigueur, un programme de crédit fonctionne à grande échelle et avec moins de distorsion économique.

Les banques devraient assumer une partie du risque dans le cadre de ce nouveau programme, et examiner plus en profondeur la solvabilité des demandeurs comme elles le font d'habitude. Une analyse détaillée des garanties émises lors de la première vague montre qu'au printemps, beaucoup d'argent a été versé à des entreprises qui étaient au bord de la faillite avant même la pandémie. En outre, une nouvelle édition du programme de garantie devrait permettre une neutralité concurrentielle - non seulement les banques mais aussi d'autres institutions financières devraient pouvoir y participer.

## Pas de nouveaux programmes d'aide à motivation politique

La dernière analyse d'Avenir Suisse met enfin en évidence les problèmes des aides dédiées à certaines entreprises ou secteurs particuliers, comme le prévoit actuellement le Conseil fédéral pour la deuxième vague. Une telle intervention individuelle de l'État entraîne souvent une inégalité de traitement. En outre, ces aides doivent être complètement développées sous la pression du temps et intégrées dans les lois et règlements. Le risque d'incohérences et d'erreurs est élevé - et une surcompensation est possible, comme cela a déjà été observé dans le secteur culturel, par exemple.

Les politiciens feraient bien de se limiter aux trois instruments de politique économique éprouvés. Les ajustements proposés par Avenir Suisse permettront de trouver un juste milieu pour la deuxième vague : D'une part, il ne faut pas mettre en péril des structures viables, mais d'autre part il faut éviter de geler complètement l'économie («Freeze the Economy») – Les changements structurels et l'adaptation à cette situation de crise doivent rester possibles, même en période de pandémie.



## Analyse :

«Une politique économique pour la deuxième vague : soutenir l'économie suisse sans entraver les changements structurels», par Jürg Müller, Valérie Müller et Marco Salvi, 32 pages, [disponible en ligne ici](#). (à partir du 20 novembre 2020, 7 heures)

## Pour plus d'informations :

Jürg Müller ([juerg.mueller@avenir-suisse.ch](mailto:juerg.mueller@avenir-suisse.ch), +41 44 445 90 13)

Marco Salvi ([marco.salvi@avenir-suisse.ch](mailto:marco.salvi@avenir-suisse.ch), +41 44 445 90 17)

Jérôme Cosandey ([Jerome.cosandey@avenir-suisse.ch](mailto:Jerome.cosandey@avenir-suisse.ch), +41 79 82 82 787)